

Selon Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA, les fonds de capitaux privés peuvent aider à conserver le capital en Afrique

Addis Abeba, 9 avril 2014 (CEA) - Lors du séminaire sur ***la fuite des capitaux et paradis fiscaux de l'Afrique*** qui a débuté à Addis-Abeba, ce mercredi, Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique appelle les pays à aborder d'urgence la question. Il déclare: «L'Afrique n'attend pas pour de meilleures opportunités – nous devons les saisir maintenant».

Il dit: «La fuite de capitaux représente une perte directe de capitaux nationaux et souligne les effets des distorsions des politiques nationales sur l'investissement et «les facteurs qui l'alimentent, tels que la surévaluation du taux de change réel qui doit être le point central du débat».

Lopes a souligné la nécessité d'intensifier les fonds de capitaux privés africains et autres services financiers qui peuvent encourager le capital à rester en Afrique.

Il dit: «Par rapport à il y a dix ans, aujourd'hui, il y a une industrie florissante de capitaux privés, évalué à environ 30 milliards de dollars», et ajoute qu'il y a jusqu'à 38 fonds de capitaux privés qui sont investi dans les infrastructures en Afrique, y compris des routes à péage, des barrages et des aéroports.

Il fait savoir aux participants de la réunion que lors des quatre dernières années les fonds de capitaux privés ont surpassé les actions cotées et que, pendant les années de prospérité de 2006 à 2008, les capitaux privés en Afrique s'élevaient à environ 6.4 milliards de dollars. Il dit: «Néanmoins, alors que les IDE par le biais de capitaux privés augmentent en Afrique, le continent continue d'attirer qu'une petite part des fonds d'actions mondiales.

Il explique que ces fonds sont relativement faibles et concentrés dans quelques pays, principalement en Afrique du Sud à 53%, l'Egypte, l'Ile Maurice et le Maroc à 8%, le Nigéria à 5%, et quelques secteurs tels que les services aux entreprises, technologies de l'information, produits industriels et télécommunications, médias et communications.

Il dit: «Les tendances montrent l'attrait persistant des industries extractives, qui représentent près de 46% de toutes les fusions transfrontalières et acquisitions en Afrique par des sociétés privées de capitaux

propres au cours des 4 dernières années.

Il a également souligné l'émergence d'obligations africaines sur le marché obligataire international. En Éthiopie, Kenya, Nigéria, Afrique du Sud et Zambie, les questions relatives aux obligations d'infrastructures ont été récemment sursouscrite par jusqu'à 15 fois. Il dit que ces obligations pourraient être améliorées avec des rendements supérieurs, de faibles coûts d'emprunt, des incitations fiscales appropriées, et des systèmes de garantie de crédit pour se protéger contre le risque de défaut de paiement.

Il dit: «Comme beaucoup d'entre eux sont susceptibles d'être des projets transfrontaliers, les pays africains doivent coordonner leurs efforts pour renforcer ces marchés obligataires et inciter les capitaux à rester dans les pays africains» et propose un système de garantie de crédit africain (ACGF) qui soutiendrait entreprises africaines en garantissant les obligations qu'elles émettent, et ainsi renforcerait la confiance des investisseurs à investir dans les activités de ces sociétés.

M. Lopes a également appelé à la promotion de bourses régionales pour fournir des moyens à l'argent généré en Afrique afin de faciliter le financement du développement sur le continent. Il dit: «Les études montrent de plus que l'Afrique offre des retours sur l'investissement supérieurs à ceux de la plupart des régions».

Il a proposé que les nouveaux modèles de financement de partenariat public-privé soient explorés pour attirer les investisseurs privés à investir leurs ressources dans des projets à retours élevés viables et souligné la nécessité d'une coordination transfrontalière au niveau continental et mondial.

Il dit: «La chaîne de valeur de flux illicites de fonds implique souvent de l'argent qui disparaît par des pays tiers, généralement des paradis fiscaux et des juridictions de secret financier, avant qu'il arrive à sa destination finale» et ajoute: «Les réponses individuelles à la fuite des capitaux ne sont pas suffisantes, pas même pour les pays les plus développés avec des systèmes de sécurité à part entière», et que les réponses doivent se concentrer sur les facteurs mondiaux qui peuvent aider avec le cadre pour l'élaboration des stratégies et mécanismes régionaux et nationaux de sécurité et d'application.

Le séminaire est organisé conjointement par le, l'Afrique le Consortium pour la recherche économique en Afrique dont le siège social se trouve à Nairobi et la Commission économique pour l'Afrique. Analystes, économistes de toute l'Afrique, Prof. Lemma Senbet, Directeur exécutif du Consortium étaient présents au séminaire.

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/media-centre/stories/selon-lobes-secretaire-executif-de-la-cea-les-fonds-de-capitaux-privés-peuvent>